



Guide de configuration

Version du lundi 26 août 2024

SOMMAIRE

1	RAPPEL DU CONTEXTE JURIDIQUE ET DE LA RELATION CONTRACTUELLE	3
2	LE SUPER ADMINISTRATEUR	4
3	COMPRENDRE ET CONFIGURER LE TRACEUR DE COLLECTE	4
3.1	MÉTHODE DE COLLECTE	4
3.2	DEFINIR LES PARAMETRES DE L'ECID (COOKIE MCID) POUR QU'IL ENTRE DANS LE CHAMP D'APPLICATION DE L'EXEMPTION.	5
4	CONFIGURER ADOBE ANALYTICS	6
4.1	DESACTIVER LES EXPORTATIONS (ET IMPORTATIONS) DE DONNEES	6
4.2	LIMITER LA COLLECTE AU NIVEAU DE L'ADRESSE IP	11
4.3	DESACTIVATION DE TOUT MARQUAGE UTILISE POUR RECUPERER DES INFORMATIONS PERSONNELLES (PAR EXEMPLE VIA DES FORMULAIRES)	12
4.3.1	<i>GENERALITES</i>	12
4.3.2	<i>TRAITEMENT DE L'URL</i>	12
4.4	OPPOSITION AUX COOKIES	13
5	CONFIGURER DES SUITES DE RAPPORTS (ENTREPOTS DE DONNEES) SUR DES DONNEES SANS CONSENTEMENT	13
5.1	CREATION DE SEGMENTS	14
5.2	CREATION D'UNE SUITE DE RAPPORTS VIRTUELS BASES SUR CE SEGMENT	15
5.3	ACTIVATION DES OPTIONS DE LA SUITE DE RAPPORTS VIRTUELS	16
5.4	LIMITES DE L'AGREGATION DES DONNEES DANS LES ANALYSES	17

1 Rappel du contexte juridique et de la relation contractuelle

La CNIL a publié plusieurs lignes directrices¹ et recommandations² le 17 septembre 2020.

Ces lignes directrices et recommandations concernent les cookies et autres traceurs Internet (les « **Recommandations de la CNIL** »). Plus précisément, la CNIL rappelle que les cookies ou autres traceurs peuvent être utilisés sur les terminaux des utilisateurs seulement si ces derniers ont expressément donné leur consentement de manière libre et éclairée. Par exception, le consentement de l'utilisateur n'est pas requis pour les cookies ou traceurs indispensables au bon fonctionnement du site ou de l'application et donc à la fourniture du service.

Dans ses recommandations, la CNIL énonce une série de conditions qui doivent être remplies pour que les technologies de mesure d'audience telles qu'Adobe Analytics puissent bénéficier d'une exemption de l'obligation d'obtenir un consentement (l' « **Exemption** »).

Adobe Analytics a été certifiée par la CNIL en tant que solution permettant aux clients de bénéficier de l'Exemption. L'examen et l'approbation de la CNIL sont spécifiques à l'utilisation d'Adobe Analytics en conjonction avec les Services Professionnels fournis par Adobe (les « **Services Professionnels** »), dans le cadre duquel un consultant Adobe se chargera d'aider les clients à configurer correctement Adobe Analytics pour satisfaire aux exigences de l'Exemption. **Les clients doivent souscrire aux Services Professionnels pour bénéficier de l'Exemption pour Adobe Analytics.** Dans le cadre des Services Professionnels, le client sera informé des paramètres de configuration par le consultant Adobe, le client devra mettre en œuvre ces paramètres sous la supervision du consultant Adobe et devra coopérer de bonne foi avec ce dernier pour configurer le logiciel conformément au(x) cas d'utilisation spécifique(s) au client. Adobe est responsable de la configuration initiale et, par la suite, il incombe au client de maintenir cette configuration. Si un client souhaite modifier la configuration initiale, il peut contacter Adobe pour souscrire un nouvel accord de Services Professionnels avec Adobe.

Ce guide de configuration a pour but d'expliquer comment un client peut bénéficier de l'Exemption pour Adobe Analytics en utilisant les Services Professionnels. Pour les clients qui ne souhaitent pas souscrire aux Services Professionnels, ce guide peut être une référence utile, mais ces clients sont responsables de leur propre évaluation de l'Exemption.

Qu'un client choisisse ou non de souscrire aux Services Professionnels, Adobe agit toujours en tant que sous-traitant au sens du RGPD dans le cadre de la fourniture d'Adobe Analytics et ne poursuit aucune finalité propre.

Un client utilisant Adobe Analytics devra (1) accepter les conditions générales d'Adobe, (2) accepter le Data Processing Addendum (DPA), définissant le rôle d'Adobe en tant que sous-traitant concernant la

¹ Délibération n° 2020-091 du 17 septembre 2020 portant adoption de lignes directrices relatives à l'application de l'article 82 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée aux opérations de lecture et écriture dans le terminal d'un utilisateur (notamment aux « cookies et autres traceurs ») et abrogeant la délibération n° 2019-093 du 4 juillet 2019 <https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/recommandation-cookies-et-autres-traceurs.pdf>

² Délibération n° 2020-092 du 17 septembre 2020 portant adoption d'une recommandation proposant des modalités pratiques de mise en conformité en cas de recours aux « cookies et autres traceurs » <https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/recommandation-cookies-et-autres-traceurs.pdf>

collecte, le traitement et le stockage des données, et (3) accepter les conditions d'utilisation d'Adobe Analytics.

En outre, pour un client qui souscrit aux Services Professionnels, le client conclura également un Énoncé de Travaux ou Statement of Work (« **SOW** »), qui comprendra les conditions de traitement des données requises en vertu de l'article 28 du RGPD, pour l'ensemble des Services Professionnels.

2 Le super administrateur

La première étape consiste pour le client à nommer un super administrateur (ou « **Super Admin** »). Sous la supervision du consultant Adobe, le Super Admin sera chargé de mettre en place cette configuration pour assurer la conformité d'Adobe Analytics avec l'Exemption.

Adobe Analytics comprend une partie « Administrateur » et une partie « Métier ». La partie « Administrateur » concerne la mise en place, la gestion et la maintenance de la solution. La partie « Métier » concerne l'utilisation effective de la solution.

Le Super Admin est dans la section « Administrateur », et c'est le Super Admin, sous la supervision du consultant Adobe qui contrôlera le configuration d'Adobe Analytics conformément à ce guide. Une fois que le Super Admin, sous la supervision du consultant Adobe, a mis en place tous les paramètres décrits dans ce guide, il permettra à la partie « Métier » une utilisation qui sera limitée en termes de fonctionnalités, mais en conformité avec l'Exemption.

Remarque : pour garantir que les paramètres sont correctement mis en œuvre et ne peuvent pas être modifiés, nous recommandons au client de nommer deux Supers Admin, dont l'un pourrait servir de deuxième ressource si nécessaire, et que seuls ces deux Supers Admin aient accès aux paramètres.

3 Comprendre et configurer le traceur de collecte

Les données sont collectées via le TMS (« **Tag Management System** »). La configuration du système de suivi des collectes se fait en deux étapes :

- Méthode de collecte basée sur le consentement
- Paramétrage de l'ECID

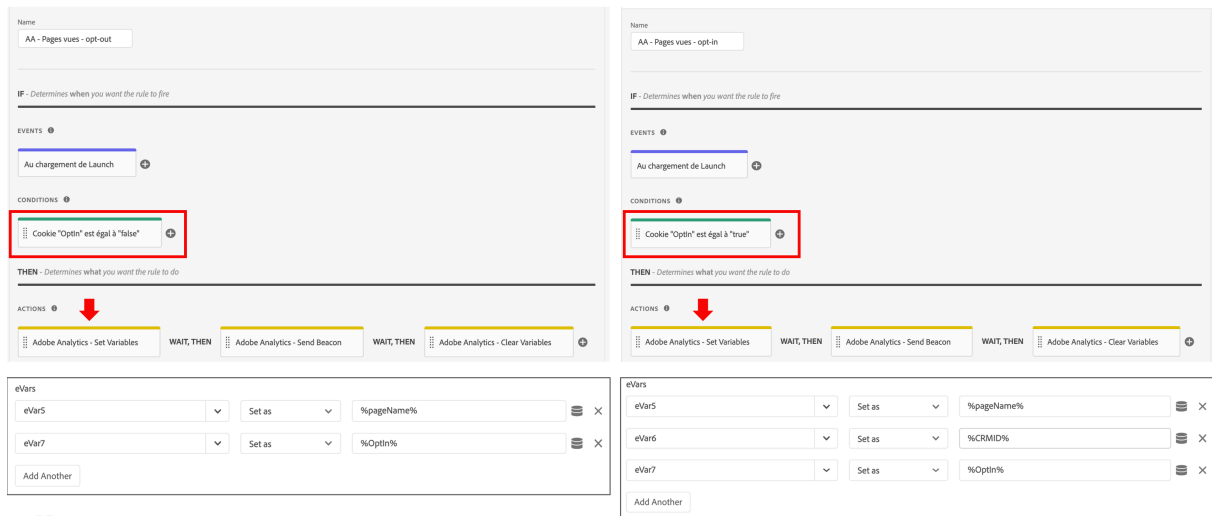
3.1 Méthode de collecte

Deux méthodes de collecte doivent être mises en place, soumises au choix du visiteur, avec ou sans son consentement, ce qui permettra de filtrer les données.

Méthode de collecte 1 : cette méthode contient toutes les variables et elle n'est déclenchée que lorsque le visiteur a donné son consentement.

Méthode de collecte 2 : cette méthode ne contient que les variables acceptées dans le cadre de l'Exemption et ne s'applique que lorsque le visiteur n'a pas donné son consentement.

Dans les deux méthodes de collecte, la valeur du consentement est collectée afin que les données puissent être filtrées dans Adobe Analytics.

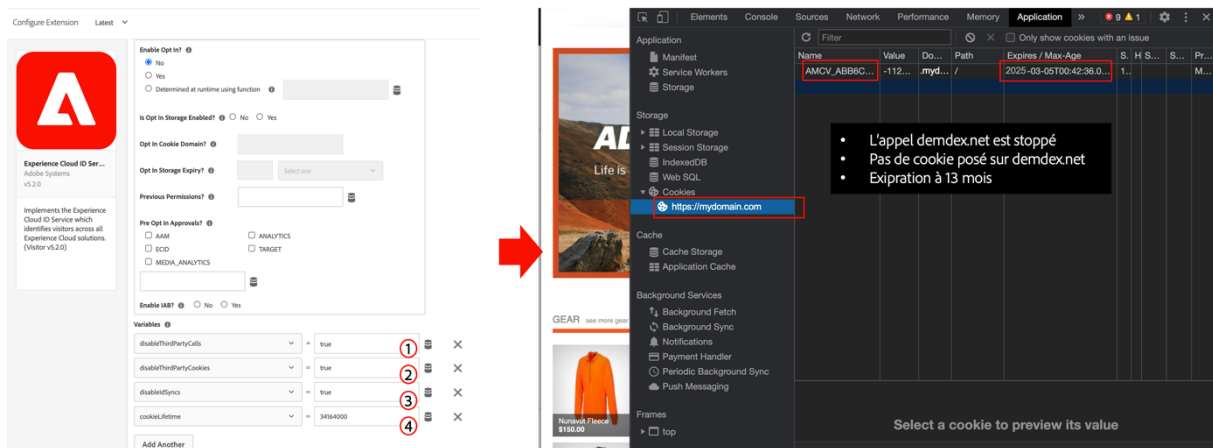


Exemple de deux méthodes de collecte Analytics conditionnées par un cookie « optIn » qui renvoie « true » ou « false » en fonction du choix du visiteur. La variable CRM ID n'est envoyée que lorsque le visiteur est opt-in.

3.2 Définir les paramètres de l'ECID (cookie MCID) pour qu'il entre dans le champ d'application de l'Exemption.

Si l'ECID est en place, le Super Admin, sous la supervision du consultant Adobe, devra définir les paramètres suivants pour réduire la portée du cookie « MCID » et le rendre conforme à l'Exemption :

- disableThirdPartyCalls pour arrêter les appels vers des domaines externes tels que demdex. Valeur attendue : true pour la désactivation.
- disableThirdPartyCookies pour empêcher l'installation du cookie tiers demdex. Valeur attendue : true pour la désactivation. Le cookie sera exclusivement déposé au niveau du domaine du client en tant que cookie dit « first party ».
- disableIdSync pour arrêter la synchronisation de l'IdS entre les solutions. Valeur attendue : true pour la désactivation.
- cookieLifetime pour gérer la durée de vie des cookies. Valeur attendue : 34164000 pour 13 mois en secondes (à mettre à jour à chaque visite pour que la période ne soit pas glissante). Pour définir une expiration de cookie statique et non glissante, le client peut soit (1) écrire un code personnalisé pour définir une date à laquelle supprimer le cookie, soit (2) le client peut utiliser sa CMP pour contrôler la date de réinitialisation du cookie. Le consultant Adobe vérifiera la date d'expiration du cookie dans le navigateur du client et s'assurera que la date d'expiration est fixe. Si plusieurs domaines sont concernés, le consultant Adobe vérifiera que la valeur du cookie est unique pour chaque domaine afin que le traceur soit limité à ce domaine.



1. Configurer une variable renvoyant `true` lorsque le visiteur est opt-out, `false` lorsqu'il est opt-in
2. Configurer une variable renvoyant `true` lorsque le visiteur est opt-out, `false` lorsqu'il est opt-in
3. Configurer une variable renvoyant `true` lorsque le visiteur est opt-out, `false` lorsqu'il est opt-in
4. Configurer une variable calculant en secondes le temps restant avant expiration du cookie sur 13 mois non roulants

Configuration de l'ECID

4 Configurer Adobe Analytics

4.1 Désactiver les exportations (et importations) de données

Les administrateurs, y compris le Super Admin, ont accès à l'interface administrateur. Les réglages doivent être effectués via cette interface.

En utilisant l'interface administrateur, le Super Admin, sous la supervision du consultant Adobe, devra configurer l'accès aux données pour bloquer l'utilisation de données non anonymes et les fonctions d'exportation et d'importation de données.

a) Section DIMENSIONS

Objectif : bloquer l'accès aux dimensions qui ne sont pas strictement nécessaires au bon fonctionnement du site via l'interface administrateur.

L'interface administrateur affiche toutes les dimensions disponibles. Sous la supervision d'Adobe dans le cadre des Services Professionnels, le Super Admin doit sélectionner les dimensions et les mesures qui ne doivent pas être affichées afin de bénéficier de l'Exemption.

En effectuant ces réglages via l'interface de l'administrateur, la vue des utilisateurs « Métier » sera restreinte.

Les seules dimensions que le Super Admin peut autoriser à bénéficier de l'Exemption doivent correspondre à celles prévues par la CNIL, à savoir :

- Mesure de l'audience, page par page ;
- Liste des pages à partir desquelles un lien a été suivi pour demander la page actuelle (parfois appelée « referrer ») qu'elles soient internes ou externes au site, par page et agrégées sur une base quotidienne ;
- Le type de terminal, le navigateur et la taille de l'écran des visiteurs, par page et agrégés sur une base quotidienne ;

- Statistiques sur le temps de chargement des pages, par page et agrégées toutes les heures ;
- Statistiques sur le temps passé sur chaque page, le taux de rebond, la profondeur de défilement, par page et agrégées sur une base quotidienne ;
- Statistiques sur les actions des utilisateurs (clics, sélections), par page et agrégées sur une base quotidienne ;
- Statistiques sur la zone géographique d'origine des demandes, par page et agrégées sur une base quotidienne.

Le consultant Adobe, en collaboration avec le Super Admin, dans le cadre des Services Professionnels, comparera les dimensions collectées entre le TMS et Adobe Analytics afin de s'assurer que les dimensions qui seront collectées sont conformes à l'Exemption. En effet, les dimensions seront mises en correspondance entre ce que le client a configuré dans son TMS et ce qu'il a rapporté dans Adobe Analytics comme indiqué dans l'étude de cas ci-dessous.

Etude de cas : pour relier les variables entre elles, le client a indiqué dans son TMS « dimension 1 (du TMS) = datalayer.internalsearchkeyword (dans Adobe Analytics) », où la dimension 1 pourrait, par exemple, correspondre à un mot-clé recherché à plusieurs reprises ; « dimension 2 (dans le TMS) = datalayer.clickname 2 (dans Adobe Analytics) », où la dimension 2 pourrait, par exemple, correspondre à n'importe quel type de clic sur une page, un bouton, un lien ou un onglet ; et ainsi de suite. Les noms de ces dimensions peuvent être personnalisés dans Adobe Analytics, mais la cartographie est effectuée dans le TMS.

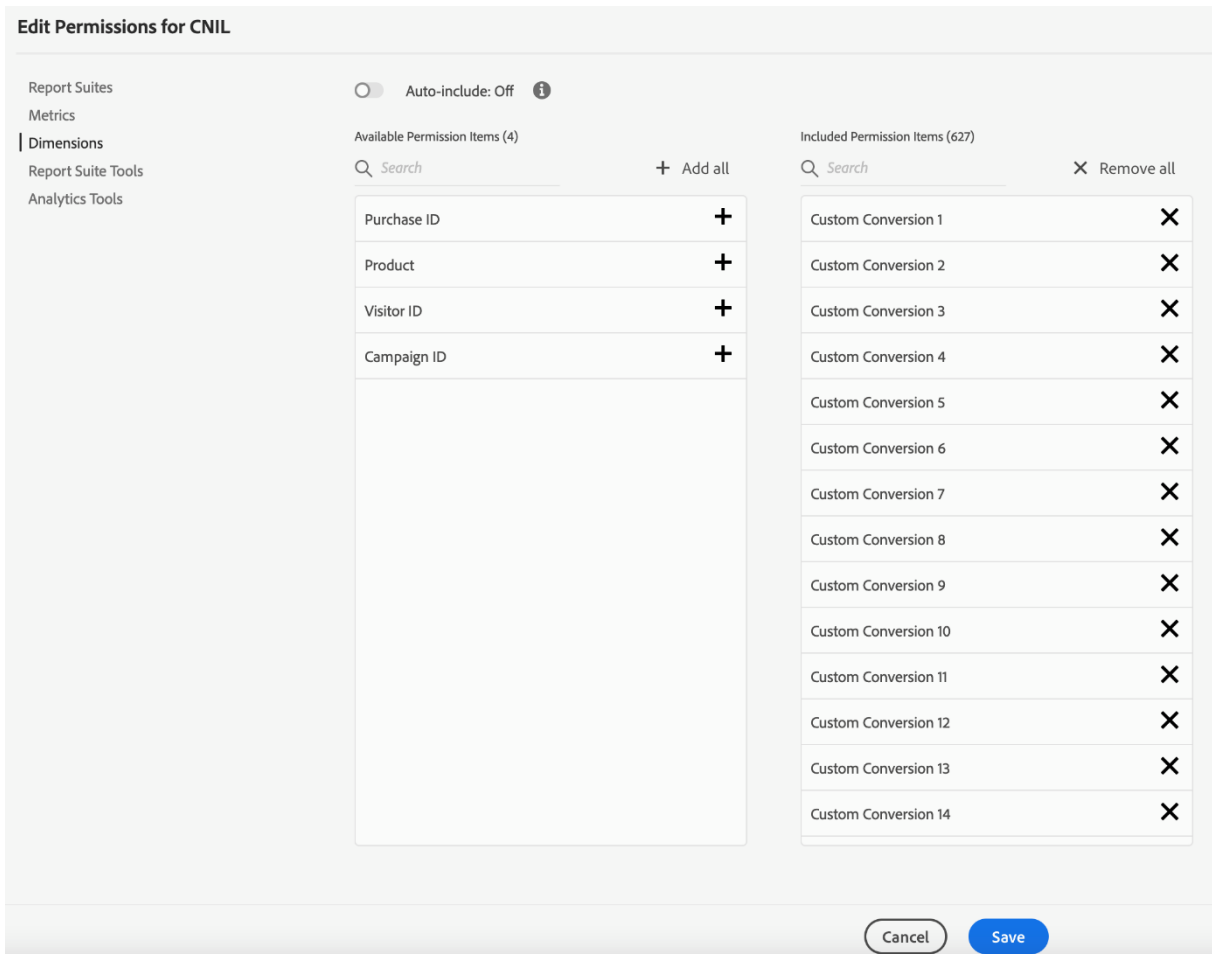
Exception : les noms des dimensions suivantes ne peuvent pas être personnalisés

- campaign
- channel
- pageName
- pageType
- pageURL
- products
- [PurchaseID](#)
- referrer
- state
- timestamp
- transactionID
- [VisitorID](#)
- zip
- Les informations liées au user agent ([device](#), [browser](#), [OS](#), etc.)

Important : dans tous les cas, les dimensions « Purchase ID », « Visitor ID », « transaction ID » et « campaign » doivent être exclues, car elles correspondent à des dimensions exclues de la liste ci-dessus. Ces

informations ne correspondent en aucun cas à des statistiques ou des données techniques relatives à la navigation ou à la mesure d'audience. La dimension « transaction ID » n'est pas activée par défaut, toutefois, le consultant Adobe s'assurera que cette dimension n'est pas activée.

En revanche, les dimensions « zip » et « state » peuvent correspondre à des statistiques géographiques autorisées ; « timestamp » à des statistiques sur le temps passé, « pageType », « pageURL », « pageName », « channel », « referrer » (sous réserve que le « referrer » soit limité au domaine et que tout UTM ou autres soient exclus) à des listes de pages et d'informations liées à un utilisateur. Ces dimensions sont des données statistiques techniques liées à l'outil utilisé lors de la navigation suivie, conformément à la liste des dimensions autorisées ci-dessus.



Edit Permissions for CNIL

Report Suites
Metrics
| Dimensions
Report Suite Tools
Analytics Tools

Auto-include: Off ⓘ

Available Permission Items (4)

Search + Add all

Purchase ID	+
Product	+
Visitor ID	+
Campaign ID	+

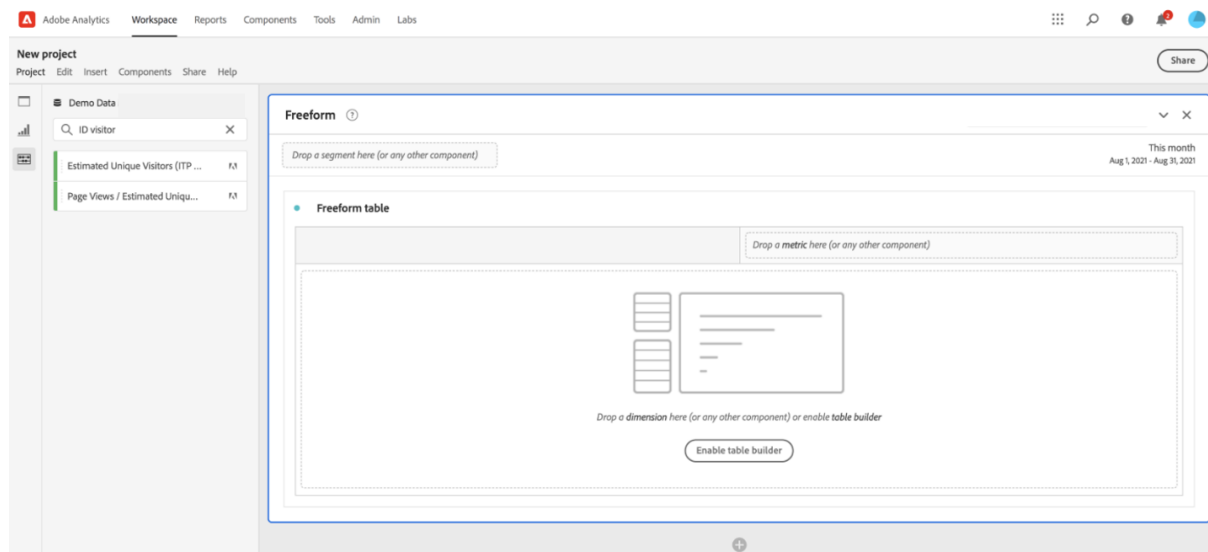
Included Permission Items (627)

Search X Remove all

Custom Conversion 1	X
Custom Conversion 2	X
Custom Conversion 3	X
Custom Conversion 4	X
Custom Conversion 5	X
Custom Conversion 6	X
Custom Conversion 7	X
Custom Conversion 8	X
Custom Conversion 9	X
Custom Conversion 10	X
Custom Conversion 11	X
Custom Conversion 12	X
Custom Conversion 13	X
Custom Conversion 14	X

Cancel Save

Capture d'écran ci-dessous montrant que les dimensions ci-dessus ne sont pas disponibles avec un accès métier en mettant en œuvre la configuration ci-dessus.



Capture d'écran de l'interface Adobe Analytics vue métier - Pas d'accès à la dimension de l'identifiant du visiteur

Pour bénéficier de l'Exemption, **aucun segment ou analyse ne peut se rapporter à un seul visiteur.**

b) Section REPORT SUITE

Objectif : Définir l'accès aux fonctions d'analyse uniquement

L'interface Administrateur affiche toutes les fonctions disponibles. Dans la colonne de droite, le Super Admin, sous la supervision du consultant Adobe, ne doit sélectionner que les fonctions d'analyse pour le Métier.

Pour l'Exemption, seul l'accès aux fonctionnalités suivantes est possible:

- « Accès à Analysis Workspace »,
- « Analysis Workspace : Enregistrer comme modèle »,
- « Accès aux laboratoires »,
- « Création de mesures calculées » et,
- « Création de segments ».

L'accès aux outils d'importation de données doit être désactivé. Pour éviter l'importation de données, le consultant Adobe travaillera avec le client pour désactiver l'autorisation d'utiliser la fonctionnalité « sources de données » ou « data sources » qui ne doit pas être ajoutée aux droits du profil produit.

En effectuant ces réglages via l'interface de l'Administrateur, la vue des utilisateurs Métier sera restreinte.

Edit permissions for Analytics

Report Suites

Metrics

Dimensions

Report Suite Tools

Analytics Tools

Available permission items (4)

Search

[+ Add all](#)

Data Feeds Manager ⓘ	+
Custom Data Warehouse Report ⓘ	+
Data Sources Manager ⓘ	+
Data Repair API ⓘ	+

Included permission items (37)

Search

[- Remove all](#)

Traffic Management ⓘ	-
Report Suite Mgmt ⓘ	-
Account Summary ⓘ	-
URL Filters ⓘ	-
Custom Calendar ⓘ	-

[Cancel](#) [Save](#)

Edit permissions for CNIL

Report Suites

Metrics

Dimensions

Report Suite Tools

Analytics Tools

Available permission items (27)

Search

[+ Add all](#)

Server Call Usage ⓘ	+
Code Manager ⓘ	+
Code Manager - Web Services ⓘ	+
Logs ⓘ	+
Logs - Web Services ⓘ	+

Included permission items (5)

Search

[- Remove all](#)

Analysis Workspace Access ⓘ	-
Analysis Workspace: Save As Template ⓘ	-
Labs Access ⓘ	-
Calculated Metric Creation ⓘ	-
Segment Creation ⓘ	-

[Cancel](#) [Save](#)

Captures d'écran de l'interface « Administrateur » d'Adobe Analytics - Désactivation des fonctions d'exportation et d'importation

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur l'administration des accès sur notre page de documentation : <https://experienceleague.adobe.com/docs/analytics/admin/admin-console/home.html?lang=fr#admin-console>

4.2 Limiter la collecte au niveau de l'adresse IP

Dans Adobe Analytics, la localisation ne peut pas être plus précise que la ville.

Pour bénéficier de l'Exemption, le consultant Adobe informera le Super Admin qu'il :

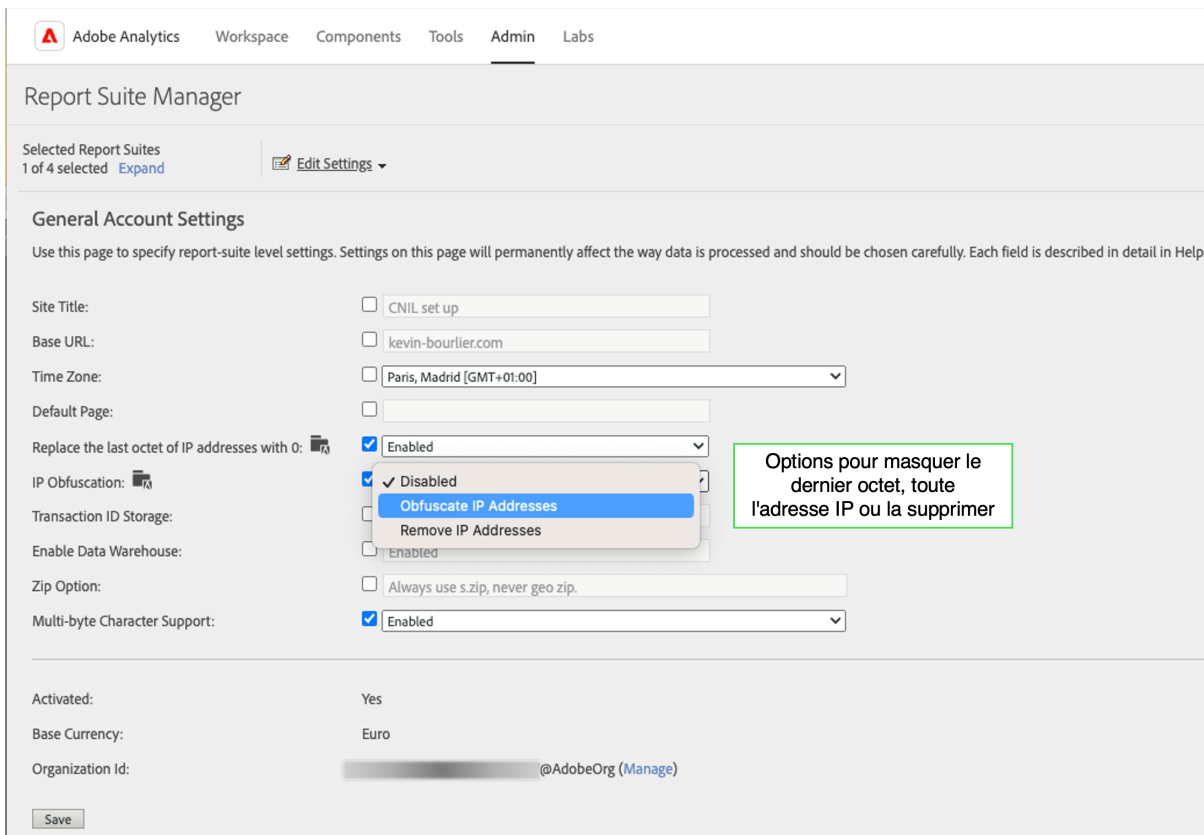
- ne doit pas utiliser l'option « code postal » ou « Zip » et ne doit pas fournir de tables de correspondance avec les codes postaux qui y sont associés ;
- doit masquer le dernier octet des adresses IP.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

Le consultant Adobe vérifiera ensuite les paramètres de la suite de rapports du client pour s'assurer que le dernier octet de l'adresse IP est remplacé par 0 avant tout traitement de données et vérifiera que l'étendue et la précision de la géolocalisation répondent aux exigences décrites ci-avant.

Remarque : le client peut également masquer l'intégralité de l'adresse IP ou la supprimer.

Voir également la capture d'écran ci-dessous.



The screenshot shows the Adobe Analytics Admin console interface. The top navigation bar includes 'Adobe Analytics', 'Workspace', 'Components', 'Tools', 'Admin', and 'Labs'. The main content area is titled 'Report Suite Manager' and shows '1 of 4 selected' report suites. The 'General Account Settings' section is active, with a warning that settings are permanent. The 'Replace the last octet of IP addresses with 0' dropdown menu is open, displaying four options: 'Enabled', 'Disabled', 'Obfuscate IP Addresses', and 'Remove IP Addresses'. A green callout box points to these options with the text: 'Options pour masquer le dernier octet, toute l'adresse IP ou la supprimer'. Other settings like 'Site Title', 'Base URL', 'Time Zone', and 'Multi-byte Character Support' are also visible.

Capture d'écran de l'interface « Administrateur » d'Adobe Analytics - Traitement des adresses IP

4.3 Désactivation de tout marquage utilisé pour récupérer des informations personnelles (par exemple via des formulaires)

4.3.1 Généralités

Comme indiqué ci-dessus, la CNIL considère que seules les mesures suivantes sont strictement nécessaires à la bonne administration d'un site :

- Mesure de l'audience, page par page ;
- Liste des pages à partir desquelles un lien a été suivi pour demander la page actuelle (parfois appelée « referrer » qu'elles soient internes ou externes au site, par page et agrégées sur une base quotidienne) ;
- Le type de terminal, le navigateur et la taille de l'écran des visiteurs, par page et agrégés sur une base quotidienne ;
- Statistiques sur le temps de chargement des pages, par page et agrégées toutes les heures ;
- Statistiques sur le temps passé sur chaque page, le taux de rebond, la profondeur de défilement, par page et agrégées sur une base quotidienne ;
- Statistiques sur les actions des utilisateurs (clics, sélections), par page et agrégées sur une base quotidienne ;
- Statistiques sur la zone géographique d'origine des demandes, par page et agrégées sur une base quotidienne.

Le consultant Adobe vérifiera, dans le cadre de la configuration initiale, qu'aucune donnée personnelle telle que le nom, le prénom, l'adresse, etc, n'est collectée. Après la configuration initiale par le consultant Adobe dans le cadre des Services Professionnels, il incombe au Super Admin de contrôler manuellement la configuration de la collecte de données pour s'assurer qu'aucune donnée personnelle n'est collectée. Comme indiqué ci-avant, si un client souhaite modifier la configuration initiale, il peut contacter Adobe pour souscrire un nouvel accord de Services Professionnels avec Adobe.

Nous mettons également à la disposition de nos clients des API qui permettent de supprimer les données sensibles ou personnelles qui ont été collectées par erreur :

- API Privacy <https://github.com/Adobe-Marketing-Cloud/adobe-privacy/releases/tag/1.3.0>
- API de réparation des données (optionnelle) <https://github.com/AdobeDocs/analytics-2.0-apis/blob/master/data-repair.md>.

4.3.2 Traitement de l'URL

Objectif : configurer Adobe Analytics de manière à ne pas collecter les données de suivi des campagnes.

Le Super Admin, sous la supervision du consultant d'Adobe, doit s'assurer que l'URL ne contient pas de codes de suivi de campagne.

Pour ce faire, le Super Admin doit modifier la variable « g » qui prend par défaut la variable JavaScript « document.URL », à l'aide d'une fonction JavaScript, pour supprimer la collection de suivi de campagne par défaut.

4.4 Opposition aux cookies

Adobe Analytics comprend une fonction permettant de bloquer les cookies.

Grâce à la fonction « `adobe.optIn.denyAll()` », tout visiteur peut désactiver complètement Adobe Analytics.

Le client doit créer ce bouton de refus des cookies, sur la bannière cookies de son site internet³, afin que les visiteurs du site puissent effectivement exprimer leur refus et que la fonction soit activée.

Exemple de bouton : `<button onclick="adobe.optIn.denyAll()">Refus de mesure d'audience</button>`

Notez que la fonction `adobe.optIn.approve(['aa'], true)` doit être utilisée si le client ré-accepte la mesure d'audience.

Le consultant Adobe vérifiera que la fonction « `adobe.optIn.denyAll()` » est bien implémentée sur le site web du client.

5 Configurer des suites de rapports (entrepôts de données) sur des données sans consentement

Pour bénéficier de l'Exemption, le consultant Adobe assistera le client pour la création de deux ensembles de données afin de disposer d'un entrepôt de données contenant toutes les données consolidées et d'un entrepôt de données spécifique aux données collectées sans consentement.

Par défaut, et en l'absence de consentement, la solution collectera les données suivantes : Horodatage, ID du visiteur (voir section 4.1 pour exclure ces données), au moins un de ces trois éléments (i) `pageURL`, (ii) `pageName`, (iii) `linkType` avec `linkName` ou `linkURL`, (iv) Adresse IP (voir section 4.2 pour limiter l'adresse IP) et, (v) `User Agent`.

Si le consentement est obtenu, cette collecte sera complétée par des données supplémentaires (par exemple, des données sur les clients).

L'état du consentement est rattaché à une variable qui permettra un suivi et un traitement approprié.

Cette variable de consentement sera utilisée par le TMS pour conditionner la collecte, comme indiqué dans la section 3.1.

Pour se conformer à la configuration, le Super Admin, sous la supervision du consultant Adobe, devra créer 2 entrepôts de données :

- Un entrepôt global (suite de rapports ou report suite), contenant des données « consenties » et « non consenties », permettant une analyse globale du comportement de navigation. Cet ensemble de données sera limité en termes d'accès et, surtout, de fonctionnalités d'exportation de données.
- Un entrepôt de « données non consenties » (une suite de rapports virtuels ou virtual report suite), limité aux données non consenties.

³ CNIL, Comment mettre mon site en conformité, publié le 1er octobre 2020 - <https://www.cnil.fr/fr/cookies-et-traceurs-comment-mettre-mon-site-web-en-conformite>

La fonctionnalité de la suite de rapports virtuels permet au client de définir l'accès à un sous-ensemble de données pour un groupe d'utilisateurs. La suite de rapports virtuels permettra au client de mettre en place un ensemble de données filtrées basées uniquement sur des données collectées sans consentement. Les suites de rapports virtuels sont basées sur des segments.

Le consultant Adobe formera ensuite le Super Admin à la création de segments et de rapports dans les conditions décrites ci-après.

5.1 Création de segments

Dans une première étape, le Super Admin, sous la supervision du consultant Adobe, créera un exemple de segment basé sur la variable qui recueille le consentement afin d'exclure les visiteurs qui n'ont pas donné leur consentement.

Pour bénéficier de l'Exemption, le client ne doit pas créer un segment avec moins de dix (10) visiteurs uniques.

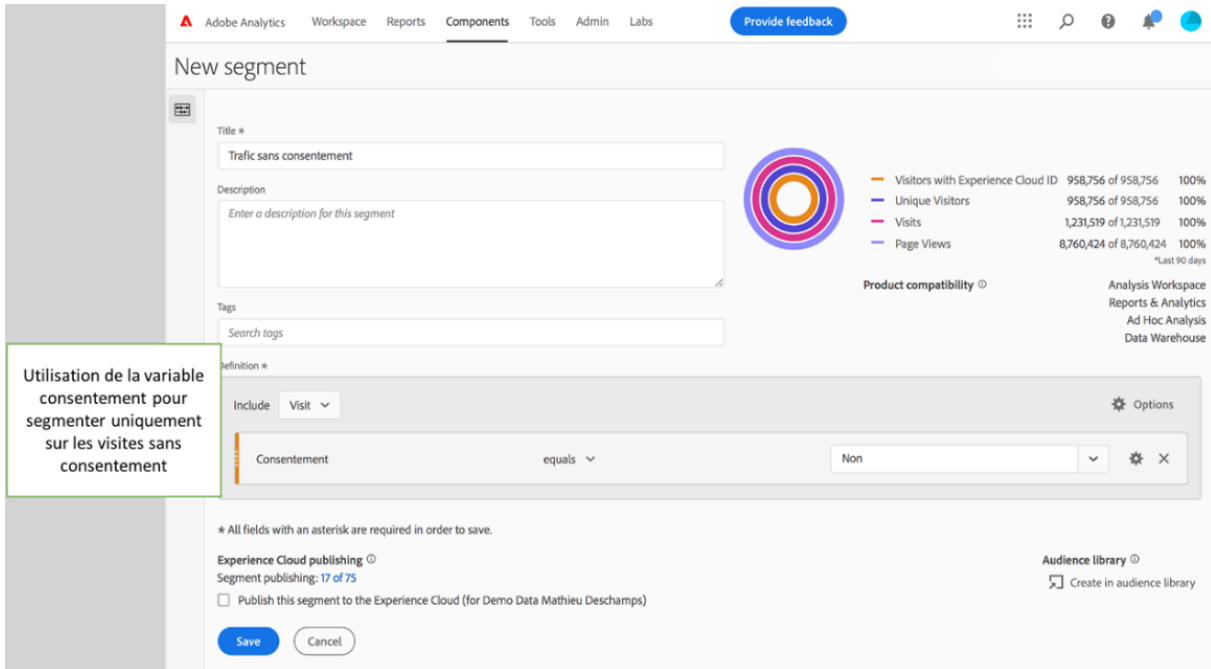
Pour créer ce segment, le client doit suivre le consentement dans une variable (une eVar ou une prop) en s'assurant qu'il envoie toujours la dernière valeur enregistrée (la valeur la plus récente).

Pour répondre aux exigences ci-dessus, le Super Admin, sous la supervision du Consultant Adobe, configurera cet exemple de segment à partir de l'interface d'Adobe Analytics comme suit : allez dans Analytics > « Admin » > « Report Suites » > « Edit Settings » > « Conversion » > « Conversion Variables » ou « Traffic Variables ».

À partir de là, le Super Admin, sous la supervision du consultant Adobe, pourra soit configurer :

- A) Une « prop » ou une « eVar » avec une date d'expiration au « hit » : avec cette option, Adobe Analytics la remplira à chaque appel du serveur ; ou
- B) Une eVar sans expiration : avec cette option, Adobe Analytics remplira la variable que lorsque le consentement est modifié.

Une fois la variable configurée, le Super Admin, sous la supervision du consultant Adobe, devra créer le segment en fonction de la valeur du consentement fixée à "true" ou "false" dans la section composants > segments. Le consultant Adobe vérifiera que les segments mis en place dans le cadre de la configuration initiale respectent les critères ci-dessus.



Utilisation de la variable consentement pour segmenter uniquement sur les visites sans consentement

Metric	Value	Percentage
Visitors with Experience Cloud ID	958,756 of 958,756	100%
Unique Visitors	958,756 of 958,756	100%
Visits	1,231,519 of 1,231,519	100%
Page Views	8,760,424 of 8,760,424	100%

*Last 90 days

Product compatibility

- Analysis Workspace
- Reports & Analytics
- Ad Hoc Analysis
- Data Warehouse

* All fields with an asterisk are required in order to save.

Experience Cloud publishing

Segment publishing: 17 of 75

Publish this segment to the Experience Cloud (for Demo Data Mathieu Deschamps)

Audience library

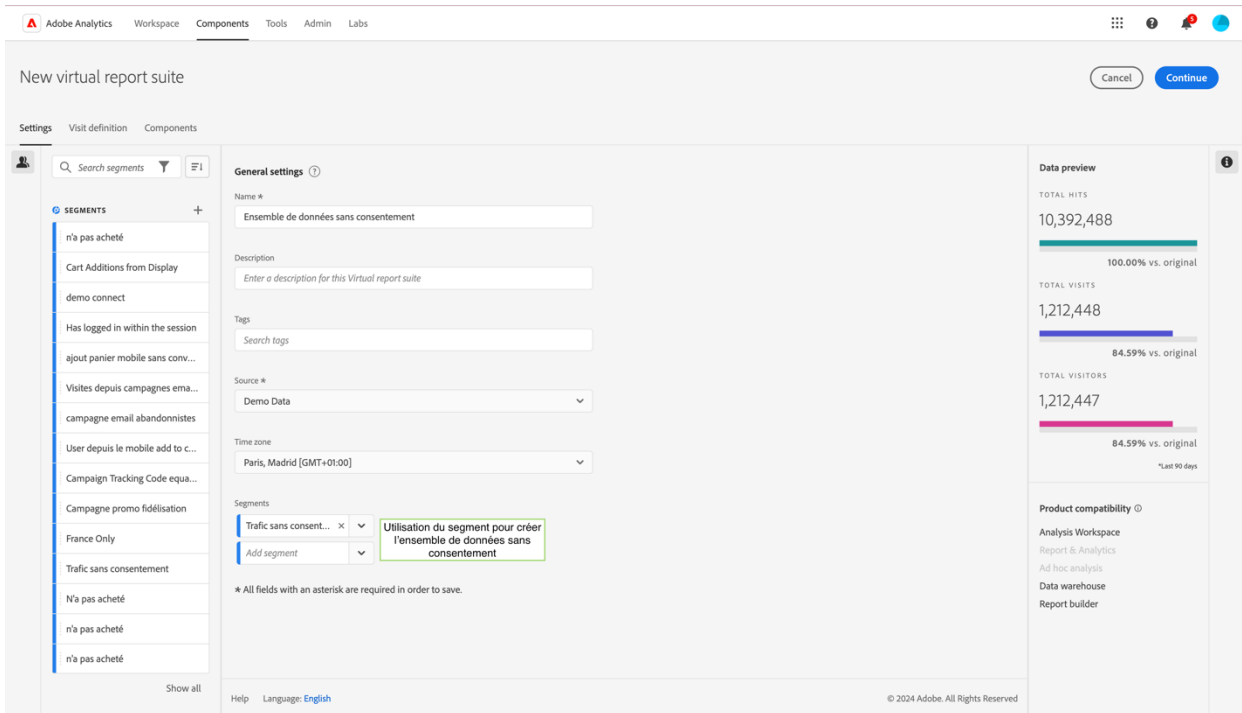
Create in audience library

Save **Cancel**

Capture d'écran de l'interface de création de segments d'Adobe Analytics - Création de segments sans consentement

5.2 Création d'une suite de rapports virtuels basés sur ce segment

Dans un second temps, le Super Admin, sous la supervision du consultant Adobe, créera un exemple de suite de rapports virtuels basés sur ce segment.



Adobe Analytics Workspace Components Tools Admin Labs

New virtual report suite Cancel Continue

Settings Visit definition Components

Search segments

SEGMENTS

- n'a pas acheté
- Cart Additions from Display
- demo connect
- Has logged in within the session
- ajout panier mobile sans conv...
- Visites depuis campagnes ema...
- campagne email abandonnistes
- User depuis le mobile add to c...
- Campaign Tracking Code equa...
- Campagne promo fidélisation
- France Only
- Trafic sans consentement
- N'a pas acheté
- n'a pas acheté
- n'a pas acheté

Show all

General settings

Name *
Ensemble de données sans consentement

Description
Enter a description for this Virtual report suite

Tags
Search tags

Source *
Demo Data

Time zone
Paris, Madrid [GMT+01:00]

Segments

- Trafic sans consent... x
- Add segment

Utilisation du segment pour créer l'ensemble de données sans consentement

* All fields with an asterisk are required in order to save.

Help Language: English © 2024 Adobe. All Rights Reserved

Data preview

TOTAL HITS
10,392,488
100.00% vs. original

TOTAL VISITS
1,212,448
84.59% vs. original

TOTAL VISITORS
1,212,447
84.59% vs. original
*Last 90 days

Product compatibility

Analysis Workspace
Report & Analytics
Ad hoc analysis
Data warehouse
Report builder

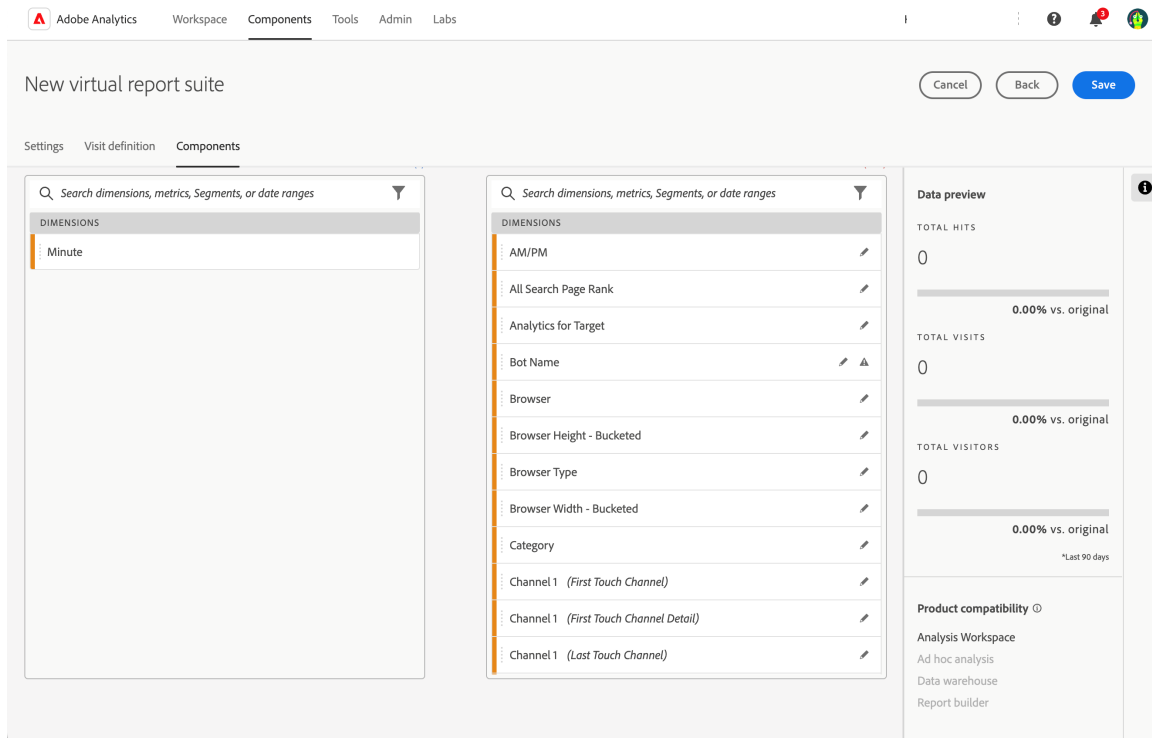
Capture d'écran de l'interface de création d'une suite de rapports virtuels Adobe Analytics - Création d'une suite de rapports virtuels

Notez que le Super Admin peut également configurer une suite de rapports virtuels basés uniquement sur les données de consentement.

5.3 Activation des options de la suite de rapports virtuels

Lors de la création d'une suite de rapports virtuels, le Super Admin peut activer certaines options. Le Super Admin peut notamment choisir les mesures et les dimensions qui sont disponibles et pouvant être utilisées dans l'entrepôt global (suite de rapports).

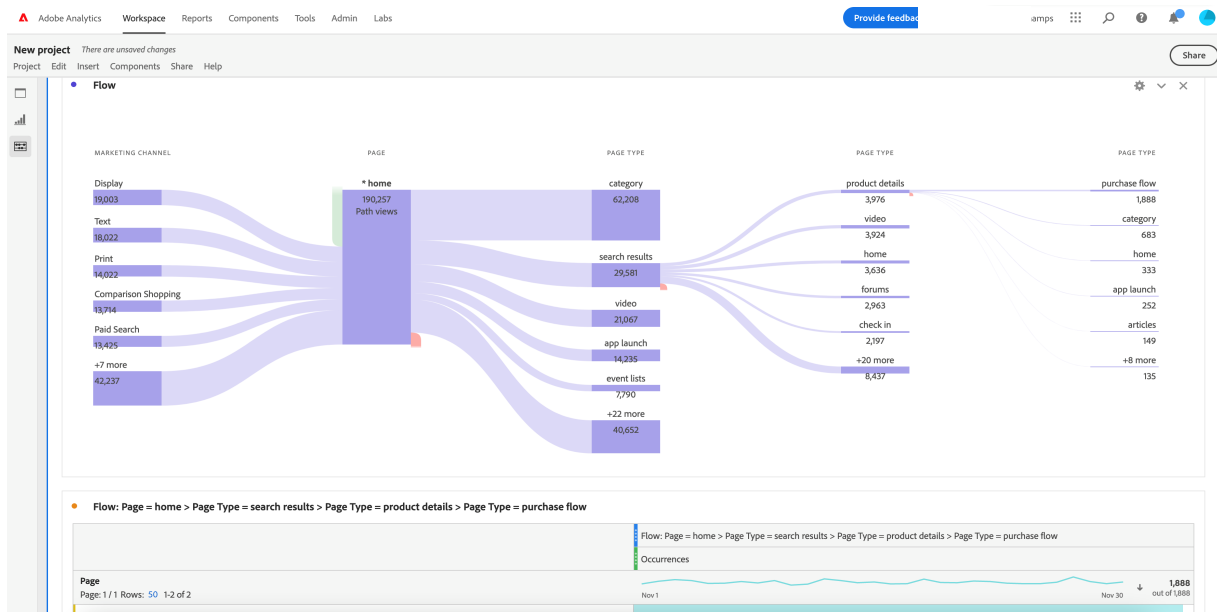
Pour bénéficier de l'Exemption, le Super Admin doit exclure l'accès à la dimension « Minute » afin de limiter l'agrégation des données au moins à l'heure. Dans le cadre des Services Professionnels, le consultant Adobe vérifiera cette exigence avec le Super Admin lors de la configuration initiale d'une suite de rapports virtuels.



Capture d'écran de l'interface de création de la suite de rapports virtuels Adobe Analytics - Excluant l'accès à la dimension minute

5.4 Limites de l'agrégation des données dans les analyses

Pour bénéficier de l'Exemption, le client ne doit pas effectuer d'analyse lorsque le nombre de visiteurs uniques est inférieur à dix (10). Dans le cadre des Services Professionnels, le consultant Adobe vérifiera cette exigence avec le Super Admin lors de la configuration initiale d'un projet créé dans Adobe Analytics Workspace.



Capture d'écran de l'interface d'Adobe Analytics Workspace - Analyse avec plus de dix (10) visiteurs uniques

Si vous avez encore des questions, toute l'équipe Adobe se fera un plaisir de vous aider. N'hésitez pas à contacter votre Customer Succes Manager ou votre contact commercial chez Adobe si vous avez des questions supplémentaires ou si vous souhaitez obtenir des informations sur les Services Professionnels.